



PRANGINS

I N F O



Future passerelle reliant Prangins à la gare de Nyon

ÉDITORIAL

« Agir ensemble pour le climat »



Dominique-Ella Christin
Municipale en charge de l'Urbanisme
et de l'Environnement

A Prangins, l'urgence climatique est déclarée et la nécessité d'agir avec détermination à l'échelle communale est reconnue. Dans le cadre du renouvellement de son label Cité de l'Énergie, la Commune vient de renforcer son engagement à diminuer les émissions de CO₂ sur son territoire et à préserver la biodiversité.

Cette démarche globale favorise une transition écologique vers une économie dite circulaire ou verte, qui contribue à atteindre les objectifs de Paris sur le climat. Cette économie de demain vise à privilégier des modes de production et de consommation de biens et de services sobres en carbone et en ressources, à prolonger la durée d'usage des produits ainsi qu'à réduire les déchets et à les valoriser. Concrètement, il s'agit de préférer l'éco-conception, la réparation ou réutilisation des produits, les circuits courts, ou l'économie de partage. Il s'agit aussi de se réorienter vers l'électromobilité, l'usage des transports publics ou la mobilité douce ou encore de rendre le patrimoine

bâti plus efficient par l'isolation de bâtiments ou l'usage des énergies renouvelables.

Les mesures déployées sont le plus souvent liées aux projets communaux sur lesquels les autorités ont une influence directe. La future passerelle reliant Prangins à la gare de Nyon qui favorisera les déplacements à vélo ou à pied en est un exemple (**photo ci-dessus**). Les mesures concernent toutefois également les projets privés, la Commune incitant les citoyens et les entreprises à adopter des démarches en faveur du climat, notamment au travers de subventions.

Cette politique climatique ambitieuse vise à impliquer tous les acteurs du territoire afin d'agir ensemble pour le climat. C'est grâce à cette volonté commune de diminuer notre empreinte carbone que Prangins vient de se distinguer en devenant la troisième commune du district à décrocher le renouvellement de son label Cité de l'énergie.

Une démarche en faveur du climat, de la biodiversité et de la qualité de vie

■ **DURABLE** - Face aux enjeux climatiques, les communes ont un rôle essentiel à jouer car de nombreux défis se posent au niveau local.

La politique climatique 2019-2023 comprend plus de cinquante mesures concrètes et cohérentes, largement transversales, qui visent à diminuer l'empreinte environnementale et les émissions de CO2 sur le territoire communal. L'ensemble des actions déployées s'articulent autour de domaines très variés car toutes nos activités usuelles (déplacements, habitat, fabrication et transport de nos aliments, etc.) génèrent des émissions carbone responsables de notre impact climatique.

Voici quelques exemples de mesures de la politique climatique qui concernent des projets communaux ou citoyens :



Mobilité sobre en carbone: développement de pistes cyclables, aménagement d'une passerelle piétons-vélos Nyon-Prangins, création de zones 30 km/h afin de tranquilliser les déplacements doux, station pour vélos partagés, subventions aux habitants pour des abonnements aux transports publics, des achats de véhicules électriques, etc.



Patrimoine bâti et énergies renouvelables: assainissement des bâtiments communaux, subventions aux particuliers pour

des audits énergétiques, pour l'isolation des bâtiments, le remplacement de chauffages gaz/mazout par des pompes à chaleur, la pose de panneaux photovoltaïques, la souscription à des coopératives solaire citoyenne, etc.



Prolongation de la vie des produits et déchets: espace dépôt à la déchetterie, Repair Café, construction d'une déchetterie optimisant la collecte des déchets et leur valorisation, etc.



Nature, biodiversité et circuits courts: développement urbain qualitatif préservant les terres agricoles et revalorisant le centre historique, soutien au projet « Mes légumes à Prangins » d'agriculture bio, locale et citoyenne, ainsi qu'aux circuits courts, développement du projet « Nature en ville », lutte contre les plantes invasives et contre la pollution lumineuse, etc.

Dominique-Ella Christin

Municipale en charge de l'Urbanisme et de l'Environnement

Pour en savoir plus sur les subventions pour les projets privés en faveur du climat, vous pouvez prendre rendez-vous avec le service environnement, Maison Fischer, 022 994 31 58.



+ d'infos <https://bit.ly/2Ljac4g>

S'informer pour lutter contre les plantes envahissantes

■ **BIODIVERSITÉ** - La Commune a mis sur pied une exposition sur les essences qui menacent la flore et la faune indigènes.

La lutte contre les plantes dites « envahissantes » est une des mesures de la politique climatique car ces espèces sont une menace importante pour la biodiversité. Elles se propagent très rapidement au détriment de la faune et de la flore indigènes.

Pour sensibiliser les habitants, un stand d'information a eu lieu le 31 août 2019 à la déchetterie en présence d'un conseiller en environnement, Cédric Jelk et de Dominique-Ella Christin, municipale en charge de l'environnement. Les habitants ont ainsi pu découvrir des panneaux explicatifs présentant différentes plantes invasives et obtenir des conseils quant à la gestion de ces plantes ou à leur arrachage.



Plusieurs zones 30 km/h sont en préparation dans le village

■ **MOBILITÉ** - Plusieurs projets de réduction de la vitesse sont en cours. Après le centre, les secteurs Mélèzes, Trembley et Bénex sont prioritaires.

Avec le chantier de la route de l'Etraz, les automobilistes ont dû s'habituer à ralentir dans les rues de Prangins. Cette limitation de la vitesse à 30 km/h est provisoire, mais elle préfigure une tendance plus globale.

Sur la base d'études des mobilités menées sur tout le territoire communal, la

Municipalité a décidé de développer les zones à vitesse réduite. Objectif: améliorer le confort des riverains grâce à une réduction du bruit et des émissions polluantes, offrir une meilleure qualité des espaces et augmenter la sécurité. En effet, à 30 km/h la distance d'arrêt est à moitié plus courte qu'à 50 km/h et la probabilité d'une issue fatale passe à 10 % contre 85 %.

L'objectif est d'améliorer le confort des riverains, d'offrir une meilleure qualité des espaces et d'augmenter la sécurité.

L'introduction de rues à 30 km/h se fera donc de façon échelonnée. Premier pas, la limitation de la vitesse au centre du village et à la rue de la gare a déjà obtenu l'aval du Canton. Initialement prévue cette année, l'introduction de cette zone a toutefois dû être reportée en 2020 pour des raisons techniques et financières: le temps d'affiner le projet et trouver la signalisation et le marquage les plus adaptés dans le cœur historique.

La Municipalité a par ailleurs défini comme prioritaires d'autres lieux, qui font l'objet de demandes récurrentes de la population. Il s'agit du secteur Les Mélèzes - Trembley et de la route de Bénex, qui sera étudié en lien avec la rue du Curson. La date de mise en œuvre n'est pas encore arrêtée.

Denys Chevalier
Municipal en charge des travaux publics

Le point sur les travaux à la route de l'Etraz

Conformément au planning annoncé, le chantier de la route de l'Etraz se poursuit avec la mise en place des aménagements routiers, l'installation d'un feu piéton tricolore et la suite des travaux liés aux réseaux souterrains.

La phase suivante consistera à poser les enrobés entre le chemin de la Dôle et l'entrée de Prangins, côté Nyon. Cela entraînera des restrictions de circulation au carrefour de la Route de Bénex-Dessus durant une semaine, vers la fin octobre, à une date qui reste à confirmer.

Cette étape achevée, la route de l'Etraz pourra à nouveau s'ouvrir au trafic en bidirectionnel.

Commenceront alors les travaux de réfection de la chaussée concernant la Route de Bénex-Dessus avec très probablement une fermeture complète de cette chaussée.

Signalons également que les Services Industriels de Lausanne (SIL) poseront une nouvelle conduite de gaz haute pression entre la zone industrielle de la Ballastière à Gland et le réseau de gaz de la Ville de Nyon à la hauteur de la tour d'eau à Prangins, afin de créer une nouvelle liaison de secours. En parallèle et sur ce même secteur, les Services industriels de Nyon amélioreront les réseaux de distribution d'eau et de défense incendie, par la pose d'une nouvelle conduite. Ces travaux, qui commenceront à la suite de ceux de l'Etraz, se termineront début 2020.



Une nuit sans pollution lumineuse

■ **BIODIVERSITÉ** - La Commune de Prangins participe à l'opération d'extinction de l'éclairage public des communes du Grand Genève le 26 septembre.

Une des mesures de la politique climatique vise à lutter contre la pollution lumineuse et ses impacts sur la biodi-

versité. Ainsi, le 26 septembre prochain, la Commune éteindra ses bâtiments communaux et infrastructures sportives, dans le cadre de l'événement « La Nuit est Belle ». Cette initiative, organisée dans tout le périmètre de l'agglomération du Grand Genève, a pour objectif d'informer et de sensibiliser le

public aux enjeux qui se cachent derrière la pollution lumineuse. En modifiant le cycle jour/nuit, celle-ci impacte les rythmes biologiques de la faune et de la flore, dégrade les habitats naturels, provoque des risques pour la santé humaine et génère des consommations d'énergie superflues.

De bonnes énergies vibrent autour de la culture

■ **ARTS - La commission culturelle de la Commune de Prangins a été réactivée, tandis que d'autres acteurs privés s'engagent pour proposer des animations dans le village.**

L'animation culturelle de Prangins profite d'un nouvel élan. En veille depuis 2016, la Commission culturelle de la commune a été relancée: après plusieurs appels restés sans effet, la Municipalité a pu constituer une petite équipe pour remonter une animation culturelle à Prangins. Son défi? Favoriser la créativité malgré des moyens limités.

La commission culturelle s'est fixé le cap suivant: encourager et soutenir les activités culturelles de qualité, leur allouer des subventions et enrichir le patrimoine culturel de la commune.

Composée du conseiller communal Pierce Lohmann, de l'ancien conseiller Michel Augsburgger et du municipal Igor Diakoff, la nouvelle commission s'est approchée des communes voisines pour s'inspirer de leur fonctionnement et définir clairement sa mission. Elle s'est fixé le cap suivant: encourager et soutenir les acti-

vités culturelles de qualité, leur allouer des subventions et enrichir le patrimoine culturel de Prangins. C'est dans cette optique que la Commune a décidé de soutenir le festival Jazz au peuple, qui a résonné au Vieux Pressoir et au temple du 13 au 14 septembre, ou la manifestation Rive Jazzy. Elle a également mis sur pied un concert du groupe Squeezband en décembre dernier.

A ces objectifs, s'ajoute la nécessité de coordonner les différentes initiatives locales en faveur de la culture, qui ont dernièrement vu le jour. Ainsi, la Société pour le développement de Prangins (SDP) a organisé plusieurs concerts de qualité, alors que deux citoyens engagés, Hans-Rudolf Kappeler et Marc Vianin, ont couché sur papier leur vision très intéressante de l'avenir de l'activité culturelle à Prangins. Il s'agit désormais d'harmoniser les efforts de tous.

Pour remplir son rôle, la Commission culturelle peut compter sur l'appui de l'administration communale à raison d'une demi-journée par semaine.

Igor Diakoff

Municipal de l'architecture et bâtiments, informatique, culture et sociétés locales



La commission culturelle de la commune Prangins soutient le festival Jazz au peuple.

EN BREF...

Repair-Café le 27 octobre

De plus en plus de produits se retrouvent à la poubelle à cause de défauts mineurs qui sont pourtant réparables avec relativement peu de moyens. C'est pour cette raison qu'une action anti-gaspillage a été mise en place par Demain La Côte et soutenue par la Commune de Prangins.

Si vous aussi vous désirez lutter contre le gaspillage, vous êtes les bienvenus au prochain Repair-Café, le dimanche 27 octobre 2019 de 11h00 à 16h00 au rez-de-chaussée de la salle du Vieux-Pressoir.

Organiser une manifestation

Vous prévoyez un événement ou des réunions dans un lieu privé? Si vous envisagez d'y vendre de l'alcool, de proposer une loterie ou une collecte, si l'activité peut avoir un impact sur la circulation ou engendrer des nuisances sonores, n'oubliez pas de demander une autorisation à la Municipalité. C'est ce que prévoit le nouveau règlement de Police intercommunal.

Pour consulter le règlement: <https://bit.ly/2ZwlrhX>

Lampadaires allumés

Ponctuellement, les réverbères s'illuminent en plein jour. Il faut y voir une simple opération de maintenance. La Société électrique intercommunale de la Côte (SEIC) procède alors à des tests sur l'ensemble de l'éclairage public.

Contes à la bibliothèque

Un mercredi par mois, Antoinette Bartoli, aide-bibliothécaire, et Catherine Albrecht, diacre à la paroisse de Nyon-Prangins-Crans-près-Céligny, invitent les Pranginois à un après-midi de contes. L'animation, agrémentée par une collation offerte par la Commune, est ouverte à tous, adultes et enfants dès 6 ans. En 2019, rendez-vous de 14 h 30 à 15 h 30 les 9 octobre, 20 novembre, 18 décembre.

Inscriptions: antoinette.frossard@vd.ch ou 022 361 78 20.

Une fête qui réunit les habitants

La Fête au village ainsi que l'accueil des nouveaux habitants ont eu lieu le samedi 7 septembre.

Cette année, 196 nouveaux Pranginois étaient invités à partager ce moment dans la grande salle des Morettes. Puis, dès midi, le village s'est animé grâce à l'engagement des membres de l'Union des sociétés locales, qui ont investi les lieux avec leurs stands et leurs animations.

Photos: Christian Bonzon et Dominique-Ella Christin

Galerie: <https://bit.ly/2Ljy0oz>

1 Madame Alice Durnat Levi, Municipale, accueille les nouveaux habitants

2 de gauche à droite: M. Denys Chevalier, Mmes Alice Durnat Levi et Dominique-Ella Christin, Municipaux, M. Daniel Bujard, Président du Conseil communal, et M. Igor Diakoff, Municipal

3 Prangins en Chœur

4 Fête au village

5 Union des Sociétés Locales de Prangins

6 Gym Hommes

7 Gym Dames

8 Théâtre Amateur de Prangins

9 FC Prangins-Sport

10 Club Nautique de Prangins et Prangins International Club (PIC)



Vous aimez faire du sport ? Retrouvez-vous aux Morettes !

■ **LOISIRS - La Commune de Prangins met sur pied des sessions de «Sport libre» dans les deux salles de gymnastique. Le premier rendez-vous est fixé le 13 octobre.**

Lors de la saison froide, d'octobre à avril, la salle de sport des Morettes s'ouvre les dimanches pour offrir une alternative aux sports de rue.

sport, chaussé de baskets à semelles blanches, et on repart quand on le souhaite. Tout le monde est le bienvenu, à condition de faire preuve du savoir-vivre élémentaire, de rigueur dans tout espace public.

C'est pour qui ?

Pour tous les Pranginois, de tout âge, en famille, en solo, entre amis, filles ou garçons et quel que soit le niveau sportif.

On y fait quoi ?

On joue, on s'amuse, on rencontre des partenaires de jeux et de jeunes moniteurs sympas qui proposent des activités selon les envies et en fonction de l'âge des joueurs. On passe un bon moment sportif au chaud et en toute sécurité, pour pratiquer toutes sortes de jeu, comme le badminton, le foot, le basket ou le volley. Il est aussi possible de proposer un sport, ou simplement de venir regarder.

Comment ça marche ?

L'entrée est libre et sans inscription. On arrive en tenue de

C'est quand ?

Les dimanches 13 octobre, 20 et 27 octobre, les 10, 17 et 24 novembre, ainsi que le 1er et le 15 décembre 2019, de 14h30 à 17h30.

Il est possible d'arriver à n'importe quelle heure comprise dans ce créneau horaire.

Alice Durnat Levi

Municipale en charge
des Affaires sociales
et population

Plus d'infos :

Laura Zeller
Déléguée à l'enfance,
à la jeunesse et à la cohésion sociale,
079 512 61 39,
lzeller@prangins.ch



Des logements à prix modéré

■ **LOCATION - La Municipalité poursuit la politique de logements abordables, dans la continuité de la précédente législation. Tour d'horizon de l'offre à disposition des habitants.**

Aider la jeunesse pranginoise à rester dans sa commune, permettre aux familles à revenus modestes de venir ou de rester dans notre village, offrir à nos aînés des appartements adaptés à un prix accessible: ces intentions ne peuvent se concrétiser qu'à travers une politique de logement abordable.

Pour atteindre cet objectif, la Commune est propriétaire d'un immeuble de 12 appartements dont les loyers sont modérés. Très bien situé route de Bénex 6, «Très-le Châtel» offre des appartements

de 2, 3 et 4 pièces pour un loyer allant de CHF 860 à 1350.-

Par ailleurs, les autorités pranginoises sont liées par une convention à la coopérative des Plantaz qui possède 16 logements subventionnés au cœur du village. Ces appartements sont loués en priorité aux Pranginois établis depuis plus de trois ans dans la commune, puis aux familles de Pranginois, pour autant qu'ils répondent aux critères définis par la réglementation cantonale. Un nombre d'occupants minimum et un niveau de revenus déterminé sont requis.

Enfin, le village de Prangins dispose de 12 appartements adaptés à la route de Bénex-Dessus dans la résidence «Les Papillons», sur une parcelle en mains de la Commune de Prangins. Les logements

sont destinés à des personnes à mobilité réduite, au bénéfice de l'AVS, à l'exception de deux appartements qui restent libres pour encourager la mixité sociale. Là aussi, la priorité est donnée aux Pranginois, puis aux habitants du district, de la région ou pour un rapprochement familial.

Ces appartements sont actuellement tous occupés. Une annonce est postée sur le site www.prangins.ch lorsqu'un appartement se libère: les candidatures sont à adresser à la régie Burnier.

Vous pouvez aussi annoncer votre intérêt auprès de la Commune: greffe(at)prangins.ch.

+ d'infos <https://bit.ly/2zwt4Y1>

EN BREF...

Un CFC pour les apprentis

La Commune de Prangins encourage et propose des places d'apprentissage dans différents secteurs d'activités. Au terme de trois années de formation, Fiona Terry a obtenu son CFC d'employée de commerce et Blerim Puka celui d'agent d'exploitation. Ils sont ici entourés par François Bryand, syndic, et des collaborateurs qui les ont encadrés, Donatella Orzan, Luc Meschia et Olivier Dupuis (de g. à d.).



Michel Perret

Un ambassadeur de Prangins

Matthieu Nussbaum, enfant de Prangins et fils de viticulteur-arboriculteur, a porté les couleurs du village durant la Fête des Vignerons, aux côtés des bannerets des autres communes viticoles vaudoises invitées. La Municipalité est heureuse d'avoir pu compter sur l'engagement de ce jeune homme de 25 ans, employé d'Agroscope



© Jean-Claude Durginat | oZimages - Fête des Vignerons

Vers un nouveau tourisme



Musée national suisse - Château de Prangins

■ TENDANCE - L'offre pranginoise est en phase avec les nouvelles aspirations des voyageurs en quête d'expériences authentiques.

Avec plus de 17'000 nuitées hôtelières et 65'000 visiteurs au Musée national suisse en 2018, notre commune participe à l'embellie du tourisme de notre région. Celle-ci a franchi, pour la première fois, la barre des 200'000 nuitées soit une progression de 3,3 % par rapport à 2017.

Au-delà des statistiques, le tourisme du 21e siècle, influencé par l'évolution du comportement des voyageurs, le développement des transports et les nouveaux moyens de communication, laisse apparaître des formes innovantes d'activités touristiques. Elles répondent aux nouvelles aspirations des consommateurs à la recherche de vraies expériences et sont en train de bouleverser l'industrie touristique traditionnelle. Notre région, mieux adaptée au tourisme individuel qu'au tourisme de masse, profite de cette tendance en lien avec la diversité de notre offre et ses différentes thématiques. La présence du Musée national suisse au Château de

Prangins, les milliers de participants dont 500 bénévoles impliqués dans la création de la sculpture sociale «Fleurs de feu» lors de son 20e anniversaire et le succès des «Déjeuners sur l'herbe» illustrent ce nouvel élan. Ce nouveau tourisme se caractérise par l'interaction de nos hôtes avec la population locale autour d'activités participatives. Le consommateur devient «consomm'acteur», développe sa créativité personnelle tout en étant connecté aux autres, à un lieu ou à une culture locale.

A l'heure où, pour la première fois, l'évolution du tourisme mondial suscite un certain nombre de controverses car il se développe au détriment des populations locales, des régions d'accueil et de l'environnement naturel, persistons à maîtriser l'évolution touristique exponentielle, que nous prédisent les experts, en conjuguant harmonieusement notre offre patrimoniale, culturelle et environnementale privilégiée avec le développement d'un tourisme responsable et durable.

François Bryand

Syndic, en charge du tourisme

Echos du Conseil communal

Michel Perret



Madame Clotilde Vulliemin, présidente sortante, remet le sceau à Monsieur Daniel Bujard, qui lui succède au perchoir.

Un passage de témoin a eu lieu cet été au bureau du Conseil communal. Comme le veut la coutume pranginoise, la présidente du Conseil communal a cédé sa place à son vice-président après deux ans d'activités. La traditionnelle cérémonie de passation du sceau a eu lieu mardi 16 juillet 2019 au foyer de la Maison de Commune de Prangins.

Clotilde Vulliemin a retrouvé sa place dans les rangs des conseillers de l'Al-

liance libérale de Prangins lors de la séance de septembre, alors que Daniel Bujard lui a succédé au perchoir. Agé de 52 ans, cet employé de banque membre de l'Alternative pranginoise est entré au Conseil communal en 2011.

Giovanna Bachmann, membre de l'Entente pranginoise, a accédé à la vice-présidence.

Retour sur les dernières séances

Le Conseil communal s'est réuni à deux reprises depuis le dernier numéro du Prangins Info. Lors de sa séance du 28 mai, l'organe législatif a eu le plaisir de recevoir en ses rangs Madame Roxanne Gyr, candidate suppléante inscrite sous les couleurs de l'Entente pranginoise. Elle venue pallier le départ de Mademoiselle Laura Compagny qui a quitté le Conseil.

Un préavis municipal, le 37/19 demandant un crédit d'étude à la hauteur de CHF 185'000.- en vue de l'organisation d'un concours d'architecture pour la construction d'une crèche à Prangins a animé les débats. Après une longue discussion, ce préavis a finalement été accepté par 39 oui, 0 non et 4 abstentions.

La dernière séance de l'exercice 2018-2019 s'est tenue le 28 juin dernier. Le procès-verbal n'ayant pas encore été approuvé par le Conseil, il ne nous est pas possible ici de relater le contenu des débats qui se sont néanmoins déroulés sous le sceau d'une certaine émotion puisqu'il s'agissait du dernier Conseil présidé par Clotilde Vulliemin. La rentrée politique pranginoise a été fixée au 18 septembre, l'agenda enregistrant encore deux dates supplémentaires avant la fin de l'année, en l'occurrence les 10 octobre et 12 décembre prochains, des dates à retenir.

Daniel Bujard,
Président du Conseil communal

Elections fédérales du 20 octobre

Le 20 octobre auront lieu les élections pour le Conseil national et le Conseil des Etats.

Lorsque vous votez par correspondance, vous êtes invités à bien vouloir vérifier, avant de mettre le bulletin de vote dans l'enveloppe de transmission, que vous avez bien inscrit votre date de naissance complète (jour-mois-année), que vous avez signé la carte de vote et que vous avez rempli correctement le bulletin.

Sans cela, votre vote devra malheureusement être considéré comme nul. Il n'est pas toujours évident de remplir son bulletin de vote. «Parli», l'assistant virtuel des Services du Parlement suisse peut vous y aider: il répond à vos questions et vous explique, pas à pas, comment faire pour voter correctement. <https://www.parlament.ch/Documents/parli-f.html>

+ d'infos <https://bit.ly/2ZxBiK4>

Impressum

Editeur:

Municipalité de Prangins
La Place 2 - C.P. 48
1197 Prangins

Responsable: François Bryand

Coordination: Laure Pingoud

Contact: greffe@prangins.ch

Web: www.prangins.ch

Graphisme & impression:

BSR Imprimeurs SA
Route de Begnins 14 - 1196 Gland
www.bsrprimeurs.ch

